

PROGRAMME DE FORMATION

4ème âge, dépendance : quelles stratégies patrimoniales à mettre en place ?

La question du vieillissement de la population et de la dépendance constitue un défi majeur de ce siècle. Il n'est cependant pas toujours aisé d'appréhender en droit les enjeux et conséquences de cette situation. Cette formation ambitionne de vous faire découvrir les différentes stratégies envisageables dans ce nouveau contexte.

Date:	PAS DATE
Durée:	1 jour
Type / Prix:	750 €
Objectifs:	• Comment l'adapter au mieux pour préserver ses droits et ceux de ses proches ? • Quelle place donner aux différents mandats pour faciliter la gestion de ses actifs ? • Quels aménagements mettre en place au niveau du régime matrimonial ? • Comment encadrer les transmissions d'actif

Contenu pédagogique:	Aménagements du régime matrimonial
	• Les avantages matrimoniaux • Les clauses particulières à insérer • Le changement de régime matrimonial et les situations familiales atypiques
	L'intégration des différents mandats
	• Le mandat de protection future • Le mandat posthume • Les mandats classiques
	L'adaptation de l'assurance vie
	• Les types de souscription
	Comment encadrer les transmissions d'actifs
	• La capacité pour transmettre • Les techniques à disposition (donation transgénérationnelles, libéralités graduelles et résiduelles,...)

Heures
reglementaires:

CGPI :
IAS/DDA : 7 heures

Notaires :
7 heures

Experts-comptables :
7 heures

Format:

Présentiel / Distanciel

Moyen
pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'evaluation:

Quiz de validation des compétences
acquises

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

